

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Association facultaire étudiante des sciences humaines

(AFESH-UQAM)

405 rue Ste-Catherine Est, J-M770
CP 8888, succ. Centre-Ville
Montréal, H3C 3P8
514-987-3000 poste 2633
afesh@uqam.ca
www.uqam.ca/afesh



Espace réservé à l'AFESH

Date de réception à l'AFESH : _____ Reçu par : _____

Subvention demandée : _____ \$ Subvention accordée : _____ \$

Versée le : _____ N° de chèque : _____

Dépot de bilan: Pour une demande précédente: Oui Non Ne s'applique pas

Pour cette demande (4 semaines après la réalisation du projet):

Demande pour la session: Automne Hiver

Le formulaire devra être remis en version finale au plus tard la 5e semaine de la session **pour qu'il soit traité.**

Renseignements sur le projet

Titre du projet: _____

Date et durée: _____ Lieu: _____

Première demande: Oui Non Montant demandé: _____

Le chèque sera fait au nom de: _____

Personnes références pour cette demande

Nom: _____ Téléphone: _____ Courriel: _____

Membre Non-membre

Nom: _____ Téléphone: _____ Courriel: _____

Membre Non-membre

Présentation de l'organisme demandeur (description, fonctionnement, objectifs, etc.)

Présentation du projet visé par la demande de subvention

Pour nous aider à évaluer votre demande, veuillez joindre à ce formulaire tous les documents pouvant étoffer la présentation de votre projet

Extrait de la Régie interne de l'AFESH-UQAM

- À titre d'information pour les personnes désirant demander une subvention - *

Chapitre 5 : Politique de subvention

- 5.3 Ne sont admissibles que les demandes de subventions de personnes, d'organismes ou d'entreprises respectant les buts et objectifs de l'Association.
- 5.4 Les subventions ont pour objectif d'aider prioritairement les membres et les associations de programme dans la réalisation de projets destinés à contribuer à la qualité de vie, à l'environnement ou à la conscientisation sociale ou culturelle des membres de l'Association.
- 5.5 Les demandes externes sont traitées selon les priorités suivantes :
- a) Les demandes ayant un lien direct avec les buts, principes et revendications de l'ASSÉ et/ou ayant un lien direct avec le plan d'action de l'AFESH;
 - b) Les demandes ne disposant pas de source de financement régulière;
 - c) Les demandes n'ayant reçu aucune subvention de l'AFESH dans l'année budgétaire courante.
- 5.6 Les demandes suivantes ne sont pas éligibles à une subvention de l'AFESH :
- a) Toute demande visant une seule personne;
 - b) Toute demande pour ou par des organismes ou des fondations de bienfaisance;
 - c) Toute demande contribuant à la promotion d'une entreprise à but lucratif et/ou d'une activité d'une entreprise à but lucratif;
 - d) Toute demande visant une activité à but lucratif;
 - e) Toute demande allant à l'encontre des revendications, Statuts et règlements et principes de l'AFESH;
 - f) Toute demande devant servir à financer des activités ou projets crédités par l'UQAM ou provenant de l'un des services de l'UQAM.
- 5.7 Le montant total accordé ne peut être supérieur à 1000\$.
(...)
- 5.10 Le formulaire devra être remis en version finale au plus tard la 5e semaine de la session pour qu'il soit traité.
- 5.20 Le groupe devra fournir à l'Association un bilan financier complet démontrant que l'argent versé a servi à atteindre les objectifs liés à la demande de financement. Le bilan devra être déposé quatre (4) semaines après la fin du projet subventionné.

**Pour une lecture complète de la politique de subvention et une description détaillée du processus menant à l'octroi d'une subvention, consulter la Politique de régie interne de l'AFESH disponible à la permanence de l'association (J-M760).*